Quand le recensement comptait à part les Français musulman

21/11/2020 à 14h36



Dans ses décomptes de la population vivant en France, l'administration française distingue depuis longtemps les habitants selon leur lieu de naissance et leur nationalité. Dans les années 1950, bien que français, les anciens indigènes algériens qui résident en métropole
sont qualifiés de « Français musulmans d'Algérie » et comptés à part. Angéline EscafréDublet, Lionel Kesztenbaum et Patrick Simon nous expliquent comment l'administration s'y est prise pour les identifier dans le recensement, tout en cherchant à préserver l'apparence d'indistinction.

Ined.fr